

Offre de cours 2023 – mars / mai

Cours «Prévention de la violence» en collaboration avec YourPower

- Contenu du cours:** **Théorie orientée sur la pratique**
- Comment sommes-nous perçus, nous les collaborateurs, par les agresseurs/les personnes dangereuses ?
 - Importance du premier contact dans les situations dangereuses
 - Climat de violence et points clés d'une escalade (paramètres de violence) : Seul celui qui connaît les modèles d'action des agresseurs/personnes dangereuses peut s'en protéger !
 - Élaboration de solutions : Concept AICA® en tant que partie de YourPower® (attention - intuition - confiance - action).
 - Le principe du respect mutuel : intégration de la stratégie de communication "Tit for Tat" dans YourPower®.

Partie pratique et phases d'entraînement

- Entraîner des modèles d'action pour la prévention vécue avec AICA® au quotidien et en cas de soupçon
- Phase d'apprentissage et de consolidation : entraînement à l'affirmation de soi YourPower® avec des modèles d'action et de langage (position YourPower®). Consolidation des acquis par des premières confrontations directes.
- Phase d'application : application de YourPower® dans des settings spécifiques à la branche de l'arène de sécurité ; autoprotection étendue et phases d'action supplémentaires dans différents scénarios finaux.

Lieu du cours: **ORON-LA-VILLE**
Apex Pro, Route du Flon 7b, 1610 Oron-la-ville

Dates / heures: ~~Mercredi, 1er mars 2023, 9h00 - 16h00~~

ou

Lundi, 22 mai 2023, 9h00 - 16h00

Nombre maximum de participants : 12

PKTS Paritätische Kommission Tankstellenshops in der Schweiz

CPSS Commission paritaire des shops de stations-service en Suisse

CPNS Commissione paritetica dei negozi delle stazioni di servizio in Svizzera

Public visé: **Employeurs et employés** soumis à la CCT des shops de stations-service en Suisse.

Délai d'inscription: **8 février 2023 / Prolongé ! 13 mars 2023**

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception. L'inscription est définitive.

Frais de cours : Le cours est gratuit pour les employeurs et les employés soumis à la CCT et payant des contributions aux frais d'exécution (la taxe de participation est couverte par les frais d'exécution annuels). **En outre, les employés soumis à la CCT reçoivent une compensation de CHF 200.-- après la participation réussie.**

Certificat: Certificat de participation au cours

A amener: Sous-mains pour écrire, exemples et questions du quotidien professionnel au sujet du cours

Inscription: **Les employeurs sont priés de distribuer cette offre de cours à leurs employés.** L'inscription peut être effectuée via le formulaire joint auprès de:

CP shops de stations-service, Radgasse 3, Case postale, 8021 Zurich
ou
info@pkts.ch